



PRÉFET DE TARN-ET-GARONNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Montauban, le 4 mai 2023

Communiqué de presse

Appel à manifestation d'intérêt (AMI) « Habitat inclusif - la fabrique à projets » : le projet situé sur la commune de Cazes-Mondenard lauréat

Dans le cadre du programme « Petites villes de demain » et de la démarche Bien vieillir, un appel à manifestation d'intérêt expérimental a été lancé pour stimuler le déploiement de l'habitat inclusif dans les communes bénéficiaires du programme.

L'habitat inclusif est destiné aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap qui font le choix, à titre de résidence principale, d'un mode d'habitation regroupé, entre elles ou avec d'autres personnes, assorti d'un projet de vie sociale et partagée. Un accompagnement en ingénierie est proposé aux lauréats par l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires (ANCT), la Banque des territoires ou la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) selon les besoins du projet.

Les AMI précédents ont permis de sélectionner un projet porté par la commune de Lafrançaise. Cette troisième et dernière phase de candidature a permis la sélection de 53 nouveaux dossiers, portant ainsi à 116, au niveau national, le nombre de projets accompagnés par les partenaires au titre des années 2022 et 2023.

Le projet de la Société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) « Bien Commun », soutenu par le Préfet de Tarn-et-Garonne et la commune de Cazes-Mondenard, situé en cœur de bourg, dit de la maison « Mazet », coconstruit avec les futurs habitants, comprend le réaménagement d'une surface commerciale en rez-de-chaussée, la création de huit logements, la définition d'espaces communs et l'aménagement d'un jardin collectif dans un bâtiment ancien à réhabiliter.

Ce dossier vient d'être retenu par l'ANCT. Il bénéficiera à ce titre d'un accompagnement en ingénierie apporté par la CNSA.